



LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL JACQUES PREVERT D'ACCRA LBG

PROCES VERBAL DE REUNION ZOOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DONT CERTAINS MEMBRES PRÉSENTS AU 6 TANBU STREET EAST LEGON, EAST LEGON, ACCRA, GHANA, A 5:30 CE JEUDI 28 JANVIER 2021.

LISTE DE PRESENCE			
MEMBRES DE DROIT		ADMINISTRATEURS	
M. Alexandre FOULON COCAC	Présent	M. Nadim GHANEM Président	Présent
M. David BALLIEU Proviseur	Présent	Mme Laurence ELONG MBASSI Vice-Présidente	Présente
Mme Karine SAKO Directrice	Présente	Mme Sophie BAILLY- BECHET Trésorière	Présente
Mme Sylvie BOURGET DAF	Présente	M Wissam RAAD Trésorier Adjoint	Présent
		Mme Béatrice MANIGAT Secrétaire de séance	Présente
		Mme Enam GBEKOR Membre	Présente
REPRESENTANTS DU PERSONNEL		Mme Julie HELLEMANN Membre	Présente
Mme Aurélie SERVE Enseignante	Présente	Mme Alice COLES Membre	Présente
Mme Laurie LALAMA Enseignante	Présente	M. Krishan KAPOOR Membre	Présent
		Emma Tarrant TAYOU Membre	Présente

Ordre du jour :

1. Point sur le budget 2021
2. Point sur la réouverture du lycée
3. Les nouveaux recrutements
4. Expansion de l'établissement
5. Questions diverses

1. Point financier (DAF)	
SUJET	Recettes 1^{er} semestre 2020-2021 :

	<ul style="list-style-type: none"> - Attendu : 1,848,807 euros - Perçu : 1,722,000 euros soit 93% de l'attendu <p>La situation est donc meilleure que prévue.</p> <p>Situation des impayés (1^{er} semestre 20-21) : 126,000 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur Echéancier 13 500 € - A ce jour, janvier reste à percevoir sur l'échéancier du 1er semestre. - Montant total des paiements en échéanciers : 49,000 euros (dont échéancier sur l'année scolaire) <p>Cas des familles en grande difficulté (n'ayant pas pu payer 2019-2020 avec reports en 2020-2021 et médiation pour trouver des solutions) : certains élèves ont été sortis de leur classe pour défaut de paiement. Ceux qui ne pouvaient pas payer et sont toujours en difficulté seront invités à rencontrer des parents du CA.</p>
<p>DISCUSSION</p>	<p>Idée de création d'un fonds d'assistance aux familles dans le besoin. Au lieu de proposer une remise de 2% (proposition non consensuelle à ce jour), créer un fonds abondé également par un appel aux dons (entreprises, particuliers, etc.). Former un comité qui étudiera les demandes des familles.</p> <p><i>Comment garantir des critères bien définis pour que ce fonds serve aux familles qui sont réellement dans le besoin ?</i> <i>Certains parents s'attendent à la remise de 2% et au remboursement des frais d'activités périscolaires non honorées (trim 3 2020-2021).</i></p> <p>Le comité devra examiner ces questions, trouver les réponses adéquates et communiquer clairement sur les décisions proposées.</p>
<p>CONCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre la création du fonds à l'ordre du jour du prochain CA. - Consulter les parents ayant demandé le remboursement des frais d'activités périscolaires non réalisées sur l'éventuel reversement de ces sommes sur le fonds de solidarité. - Constituer une équipe pour rencontrer les familles en difficulté dont les enfants ont été sortis de cours.

<p>2. Point sur la réouverture du lycée (M Ballieu)</p>	
<p>SUJET</p>	<p>Les trois premières semaines, le lycée comptabilisait 75% d'élèves présents, contre 25% d'absents</p> <p>Motifs absence: enfants malades ou cas contact Covid19, parents ayant peur d'envoyer leur enfant à l'école, enfants toujours pas revenus au Ghana à ce jour, autres). Il y a eu un pic d'absences (jusqu'à 25% d'absences sur tout l'établissement) la semaine dernière dû à la crainte de familles suite à la communication de quelques cas positifs dans certaines classes.</p>



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

	<p>Répartition : en Maternelle surtout, absences moindres en Collège Lycée (5-8% absences en temps normal, 10-15% aujourd'hui). Légère augmentation après déclaration d'un cas Covid dans une classe.</p> <p>Tous les cas de contamination connus se sont déroulés à l'extérieur de l'établissement.</p> <p>Une communication est faite pour expliquer le protocole aux parents et les rassurer. Il y a eu plusieurs inspections des autorités ghanéennes qui se disent satisfaites du protocole mis en place au LFA.</p> <p>A signaler : la Direction du lycée et comme le Président et Administrateurs du CA sont harcelés fréquemment interpellés par certains parents inquiets qui souhaitent la fermeture de l'établissement.</p>
<p>DISCUSSION</p>	<p>Comment savoir que les personnes ont contracté le virus en dehors de l'établissement ? Par le suivi détaillé des personnes testées positives et l'identification des cas contact. Il n'y a pas eu de cas de contamination avéré ou suspecté d'un élève à un autre dans une classe.</p> <p>Y-a-t-il eu des personnels contaminés ? Oui, quelques cas, mais peu chez les enseignants. Et dans ce cas, ils sont remplacés.</p> <p>Les absences du 2^{ème} trimestre ne sont-elles pas un signe de défiance des parents vis-à-vis de l'établissement et un risque de choix d'une autre école ? Les absences ne sont pas des démissions. Et à contrario, certains enfants arrivent d'autres établissements restés fermés car ne supportent plus l'enseignement à distance. Rappelons aussi que plus de 75% des enfants sont présents et beaucoup de parents sont heureux de pouvoir mettre leur enfant à l'école. Les questions du maintien et des réinscriptions des enfants à l'école sont à suivre cependant.</p> <p>Y-a-t-il eu des cas à la Vie Scolaire ? Oui, 4 personnels ont été contaminés (surveillants). Difficile à dire où ils ont pu contracter le virus. Ils sont remplacés, même parfois par les enseignants qui vont au-delà de leurs fonctions pour permettre à l'école de rester ouverte.</p> <p>Certains parents s'inquiètent que certains membres du personnel puissent ne pas être vigilants à l'extérieur et deviennent porteurs du virus.</p>
<p>CONCLUSION</p>	<p>Continuer à informer les parents sur le Protocole et la situation en cours.</p>



3. Les nouveaux recrutements	
SUJET	Orthophoniste : donne entière satisfaction. Tarif des séances : 10 euros (séance individuelle), 7 euros (collectif, par groupe de 3 élèves maximum) La campagne de recrutement est en cours (entretiens à venir).
DISCUSSION	
CONCLUSION	

4. Expansion de l'établissement	
SUJET	M Kapoor de la Commission Infrastructures a rencontré le Proviseur et a également envoyé un courriel avant la réunion du CA pour solliciter le retrait de ce point à l'ordre du jour. Il en a expliqué les motifs ; la CI a besoin de plus de temps pour finaliser son rapport sur la déménagement de la Maternelle dans la zone de A & C Mall.
DISCUSSION	<i>Cette démarche induit-elle un coût pour l'établissement ?</i> Non, pas pour le moment, mis à part les petites démarches liées aux recherches. Toute dépense est soumise à l'accord du CA. Lors de la rencontre avec Mme l'Ambassadeur de France, la question de l'expansion a été jugée non urgente. Le CA ne devrait donc pas statuer sur cette question sauf si la question redevient d'actualité. <i>Les membres du personnel seront-ils écartés de cette séance spéciale ?</i> Non, ils seront tenus informés des discussions.
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none">- Compte rendu de la réunion avec Mme l'Ambassadeur de France à partager avec les membres du CA.- Réunion de la Commission Infrastructures à tenir prévoir avec les membres de la Direction pour discuter du sujet de l'expansion et recueillir des informations nécessaires à la finalisation de son rapport avant de demander la tenue d'une réunion du CA.

5. Questions diverses	
SUJET	1 - Faire appel à quelqu'un de l'extérieur pour évaluer le respect du protocole sanitaire 2 - Mise en place d'une pénalité entraînant des frais pour les familles au Primaire qui viennent chercher leur(s) enfant(s) en retard. Cela concerne actuellement environ une dizaine d'enfants par jour, souvent les mêmes, dont les parents accusent 20 à 30 mn de retard. Leur retard

	<p>pénalise les personnels qui les encadrent et qui ne sont pas affectés à cette mission, ayant d'autres tâches à accomplir.</p> <p>3 - Question diverse posée par les représentants des personnels à sollicitant la gratuité de la scolarité des enfants des personnels</p> <p>4 - Lettre de Mme Castre (CPE) : demande la revalorisation de son statut (de CPE à Proviseur Adjoint) au vu des tâches et missions qu'elle accomplit proches de celles d'un Proviseur adjoint.</p> <p>5 - Mail du Secrétariat du Primaire aux parents d'élèves invitant les parents qui le souhaitent à des rencontres parents-professeurs en présentiel. Inquiétude de certains parents au sujet de ces rencontres en présentiel.</p> <p>6 - Gratuité des tests PCR pour les personnels en CL</p> <p>7 - Secrétariat du CA : problème de vacance de poste. Khadidja Ainoa-t-elle accepté sa nomination ?</p> <p>8 - Secret médical : un enseignant malade du COVID ne doit-il pas le signaler ?</p> <p>9 - Garage à vélos saturé. Les enseignants sollicitent l'agrandissement de l'espace dédié.</p> <p>10 - Information GRH : Les corrections proposées par les représentants des personnels au RIT sont en cours de discussion et les représentants des personnels vont bientôt être contactés pour débiter les discussions.</p>
DISCUSSION	<p>1 - Idée peu soutenue par les membres du CA. L'Ambassade apporte son appui à ce protocole qui a été validé par ses soins. L'Ambassade et le CA réitèrent leur confiance à la Direction et au Proviseur.</p> <p>2 - Principe reçu favorablement mais attention à la formulation. Il ne s'agit ni d'une pénalité et non d'un service (il ne s'agit pas d'autoriser les retards contre paiement), mais d'une mesure visant à encourager les parents à venir chercher leurs enfants à l'heure pour permettre aux personnels de se consacrer aux tâches qui leur incombent. Il s'agit d'un point du règlement intérieur de l'école primaire. Inciter les parents à inscrire leurs enfants dans les activités périscolaires le cas échéant.</p> <p>3 - Tenir compte du fait qu'il existe des différences entre personnels selon la date de leur contrat, ce qui génère des difficultés pour certains enseignants.</p>



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

	<p>4 – Le problème est la taille de l'établissement, trop petit pour justifier la création d'un poste de Proviseur Adjoint.</p> <p>5 – Il est difficile pour les enseignants de tenir cette rencontre à distance. Des mesures sont prises pour respecter la distanciation sociale et s'assurer que le parent soit assis à la place de son enfant.</p> <p>6 – Il s'agit de 69 personnes, à tester une fois par mois. Prix du test 38 USD. 3 laboratoires proposent des tests gratuits mais sur prescription médicale seulement. L'ambassade peut-elle faciliter l'accès aux tests? Pas vraiment. S'agissant de la vaccination, les personnes à risque de nationalité française seront prioritaires lorsque le vaccin sera disponible. Les autorités ghanéennes annoncent une campagne de vaccination lorsque ces derniers seront disponibles, mais pas avant fin avril-mai.</p> <p>8 – Le lycée doit tracer les cas contacts, prévenir les autorités sanitaires locales et préconiser un isolement de 7 jours mais ne peut en aucun cas dévoiler publiquement le nom d'un personnel positif au COVID et bafouer ainsi le secret médical. Si l'enseignant veut déclarer sa maladie, libre à lui/elle de le faire. Le lycée signale ainsi quotidiennement le nombre de cas aux autorités ghanéennes, conformément aux directives, mais ne dévoile pas les identités.</p>
CONCLUSION	<p>1 – Pas besoin d'une intervention extérieure pour vérifier la bonne application du protocole.</p> <p>2 – Laisser l'Administration gérer ce point</p> <p>3 – Point à étudier lors du prochain CA, chiffres à l'appui.</p> <p>4 – Pas de suite favorable possible pour le moment.</p> <p>5 – L'administration va rediscuter de ce point</p> <p>6 – Période d'essai de gratuité des tests pour toute personne ayant des suspicions d'avoir pu contracter la maladie. La période d'essai prend fin en mars. En cas d'abus, la décision sera revue. La Direction ne s'opposera à aucune demande de test par le personnel.</p> <p>7 – Nomination de Mme Khadidja Amoah à confirmer.</p> <p>8 – Demander conseil à un avocat sur cette question.</p> <p>9 – Mme Serve met M Kapoor et l'enseignante ayant fait la demande en contact pour décider de l'emplacement d'un nouveau parc à vélo.</p>

FIN DE SEANCE : 21h04

Fait à Accra le 28 janvier 2021


Le Président de l'APE
Nadim GHANEM

La Secrétaire de l'APE